

**Communiqué de presse  
Pour diffusion libre et immédiate**

*Mont-sur-Rolle, le 18 mai 2022*

## **2es Assises de la Facture sociale**

### **Une fréquentation à la hauteur des inquiétudes**

**Mardi 17 mai le Casino-Théâtre de Rolle accueillait 129 personnes et 66 communes à la deuxième édition des Assises de la Facture Sociale. Une forte fréquentation qui démontre l'inquiétude constante des communes autour du coût de la Facture Sociale.**

### **Des Assises didactiques et combatives**

Organisées conjointement par les communes de Crans, Gingins, Mies, Paudex, Perroy, Rolle et Rougemont, sous l'égide de l'AdCV, ces Assises ont permis à tous les représentants des exécutifs et législatifs communaux de mieux saisir les tenants et aboutissants de la Facture Sociale et la privation de liberté financière qui en résulte pour les communes vaudoises. Ce qui constitue une grave atteinte à leur autonomie.

Sept intervenants ont eu le privilège d'explicitier la problématique à l'audience mais aussi de présenter les mesures et études entreprises par l'AdCV, afin d'équilibrer, améliorer et préserver la situation financière des communes. Le chemin est encore long mais l'AdCV se pose aujourd'hui comme l'ultime solution.

### **Survol de la soirée**

Ainsi, Monsieur Michel Buttin, président de l'AdCV, s'est fendu d'une introduction sous forme de bilan, exposant notamment l'urgence à équilibrer l'écart drastique entre l'évolution des finances communales et celles du canton. Monsieur Buttin a également rappelé la hausse probable de la Facture Sociale d'ici 2028, jusqu'à hauteur de 250 Millions. Des chiffres qui inquiètent au plus haut point!

Aujourd'hui, le bilan est clair, l'UCV s'étant engagée à ne pas revenir sur les clauses du protocole d'accord signé avec le CE en date du 25 août 2020, ni à soutenir des objets parlementaires contre la Facture Sociale, l'AdCV est le dernier recours pour les communes, face à un canton bien trop gourmand - et qui se joue par là-même de la constitution.

Monsieur Buttin a également mentionné l'urgence de la mise en œuvre de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) rappelant que cela ne sera possible que si la question de la Facture Sociale est réglée et que les communes s'accordent sur un projet commun à présenter au Grand Conseil.

Dans son intervention, Madame la Syndique de Rolle, Monique Choulat Pugnale, a fait un état des lieux de la situation actuelle en évoquant les réflexions en cours au sein de l'AdCV, afin que les communes retrouvent leur autonomie. Elle n'a pas manqué de souligner les chiffres pour le moins nébuleux concernant les dettes du canton. « Un enfumage! », a-t-elle notamment asséné, reprenant l'expression du Président, avant d'évoquer l'accord problématique passé entre l'UCV et le Conseil d'Etat.

Monsieur Farhad Kehtari, Municipal à Paudex, est quant à lui revenu, sur la participation de l'AdCV à la plateforme péréquation ainsi que sur les actions et les engagements de l'AdCV pour une solidarité équilibrée, mais aussi sur le soutien apporté à SOS Communes. L'occasion pour les Députés Josephine Byrne Garelli et Pierre-André Romanens de dresser le bilan des actions de cette dernière. Pour SOS Communes, comme pour l'AdCV, l'objectif est simple, retrouver la logique du « qui commande, paie. » La Facture Sociale devant être reprise intégralement par le canton, moyennant une bascule de 15 points d'impôts des communes vers le canton.

Monsieur le Municipal Kehtari a également présenté les mesures en cours afin de garantir l'égalité de traitement des communes avec pour objectif: la simplicité et surtout la transparence, loin des obscures manoeuvres actuelles. Avec force chiffres et graphiques, il a également présenté des simulations entreprises par l'AdCV quant à la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise.

Monsieur le Syndic de Mies, Pierre-Alain Schmidt a quant à lui abordé le recours de treize communes vaudoises auprès du Tribunal Fédéral, afin de contester la répartition de la facture sociale avec le canton pour les années 2019 et 2020 mais aussi l'intérêt de faire recours contre la Facture Sociale 2021. L'AdCV va par ailleurs communiquer la marche à suivre aux communes qui se sont montrées très intéressées à monter au créneau.

Après avoir invité l'auditoire à consulter les chiffres du système de la péréquation actuel, dans un exposé didactique, entre constats et possibilités, Monsieur le Syndic de Crans, Robert Middleton, a rappelé l'importance que le Conseil d'Etat agisse aujourd'hui afin de garantir une réforme durant cette législature; la situation étant pour l'heure bloquée dans un système très inéquitable. La faute notamment au montant maximum qu'une commune peut être amenée à verser pour la péréquation. Ce « plafond d'effort » est aujourd'hui à 48 points d'impôts mais pourrait augmenter à 60 points dès l'année prochaine! Une situation inacceptable et anxiogène pour les communes vaudoises, déjà sévèrement prisonnières d'un goulet d'étranglement financier. Monsieur le Syndic signalant encore que la réforme de la péréquation est attendue depuis 2018!

### **Des échanges constructifs**

La soirée de se conclure sur un débat animé par Alain Jaccard, Vice-syndic de Denens, où chacun était libre d'intervenir. L'occasion de prendre la mesure de la viscéralité du sujet, avec des interventions inquiètes de la part de plusieurs élus présents dans la salle.

En conclusion, le Président Michel Buttin a tenu à rappeler la bonne relation qu'entretient l'AdCV avec l'UCV et leur convergence de vue sur plusieurs sujets, malgré le désaccord sur le protocole d'accord signé en 2020 entre l'UCV et le CE, ainsi que la ferme volonté de l'AdCV: « il n'y aura pas de commune perdante! »

### **Il reste du chemin à parcourir**

Au vu de la forte fréquentation de cette seconde édition, le constat est sans appel et montre encore une fois combien la Facture Sociale et la péréquation intercommunale mettent à mal les communes vaudoises, forcées de rogner leurs prestations aux habitants ou d'abandonner des projets, afin de nourrir un canton qui lui, se porte très bien. Ce sentiment d'injustice teintait la soirée de ce mardi, où le public présent s'accordait à continuer la lutte, avec force propositions et solutions à venir de la part de l'AdCV. Plusieurs communes ont par ailleurs fait entendre leur intention de rallier l'association.

Notez que Monsieur Buttin et Monsieur Middleton seront les invités de La Quotidienne sur Nyon Région Télévision, ce jeudi 19.05.2022.

Pour plus de détails sur les chiffres et interventions, merci de contacter notre secrétariat à [secretariat@adcv.ch](mailto:secretariat@adcv.ch)

Afin que vous puissiez traiter cette information, notre Président, Monsieur Michel Buttin et notre Secrétaire Général, Monsieur Siegfried Chemouny, se tiennent également à votre disposition pour un entretien.

### **Contact**

Michel Buttin  
Président de l'AdCV  
078 923 00 55

Siegfried Chemouny  
Secrétaire Général de l'AdCV  
021 826 11 41